



MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Légende :

	Zones prioritaires d'aménagement		Église		Hôtel de ville
	Zone d'aménagement en réserve		Service des incendies		Zoo
	Terrains construits dans le P.U. (2008)		Prises d'eau potable municipales		Terrain de camping
	Affectation agro-forestière de type 2		Limites de propriété		
	Affectation récréative		Limites de la zone agricole		
	Affectation forestière		Limites du périmètre urbain		
	Îlot déstructuré en zone agricole		Rues desservies par l'aqueduc		
			Rues desservies par l'aqueduc et l'égout		

Réalisation : Service de l'aménagement du territoire
 Source : Base numérique M.R.N. 1 : 20 000
 © Gouvernement du Québec

Plan no. *Périmètre urbain*
 2.4J *Saint-Édouard-*
de-Maskinongé